

---

## PROJET DE LIGNE À 120 kV DU GRAND-BRÛLÉ—DÉRIVATION SAINT-SAUVEUR

### FAITS SAILLANTS

#### RENCONTRE 6 – COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL

---

- Le Comité technique régional (CTR) s'est rencontré le 5 juin 2014.
- Lors du tour de table, la représentante de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard a fait état des différentes démarches entreprises par la municipalité et son comité aviseur et de leur demande à ce que le projet soit soumis au BAPE.
- Les grandes lignes des aspects techniques discutés lors de la rencontre du sous-comité technique du 2 juin ont été partagées aux membres du CTR. La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard souhaite soumettre un scénario d'alimentation électrique additionnel. Hydro-Québec s'est dit disposée à travailler conjointement avec les experts de Saint-Adolphe-d'Howard afin d'étudier ce scénario dans le respect de l'échéancier du projet. Les représentants de la municipalité et d'Hydro-Québec ont convenu de poursuivre les échanges à ce sujet après la réunion du CTR.
- Les membres du CTR ont été informés de l'adoption d'une résolution de la Table des préfets des Laurentides laquelle stipule que la Table *appuie la MRC des Pays-d'en-Haut et la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard dans leurs demandes de tenue d'audiences publiques concernant le projet de ligne à 120 kV du Grand-Brulé – Dérivation Saint-Sauveur.*
- Hydro-Québec a indiqué avoir publié un communiqué afin de réitérer la poursuite de sa consultation sur le projet et son intention de consulter à nouveau la population à l'automne 2014, lorsque les travaux du CTR seront complétés.
- Les membres du CTR ont exprimé un intérêt de se pencher sur la question de la consultation de la population dans les étapes subséquentes du projet.
- La représentante de la Ville de Barkmere a proposé de faire une brève présentation du processus du BAPE aux membres du CTR lors de la prochaine rencontre.
- Les résultats de l'évaluation environnementale à l'échelle régionale ont été présentés par le sous-comité en environnement. Les membres vont prendre connaissance de cette évaluation et transmettre leurs commentaires au facilitateur avant la prochaine rencontre du CTR.
- La présentation sur les modèles de pylônes, qui avait été faite par Hydro-Québec lors de la rencontre du CTR du 24 avril, a été remise aux membres du CTR.

- En réponse aux préoccupations soulevées pour les tronçons du tracé où une ligne existante serait remplacée (variante A, à Val-David, Val-Morin et Sainte-Adèle), Hydro-Québec confirme que l'une des nouvelles familles de pylônes envisagées permettrait de conserver la largeur de l'emprise existante en ajustant la hauteur des pylônes.
- Les membres du CTR transmettront leurs questions et/ou suggestions au facilitateur afin d'orienter les objectifs de la prochaine rencontre.
- La prochaine rencontre du Comité technique régional aura lieu le 19 juin.